

**Epreuve du 2^e groupe****FRANÇAIS**

Mes frères en esprit, écrivains de France, cela n'est que trop vrai. C'est pourquoi, d'ores et déjà, il vous appartient de signifier que vous ne voulez plus, sous aucun prétexte, que vos compatriotes, établis là-bas, déconsidèrent la nation dont vous êtes les mainteneurs.

Que votre voix s'élève ! Il faut que vous aidiez ceux qui disent les choses telles qu'elles sont, non pas telles qu'on voudrait qu'elles fussent. Et plus tard, lorsqu'on aura nettoyé les suburres coloniales, je vous peindrais quelques-uns de ces types que j'ai déjà croqués, mais que je conserve, un temps encore, en mes cahiers, je vous dirai qu'en certaines régions, de malheureux nègres ont été obligés de vendre leurs femmes à un prix variant de vingt-cinq à soixante-quinze francs pièce pour payer leur impôt de capitation, je vous dirai.

Mais alors, je parlerai en mon nom et non pas au nom d'un autre ; ce seront mes idées que j'exposerai et non pas celles d'un autre. Et, d'avance, des Européens que je viserai, je les sais si lâches, que je suis sûr que pas un n'osera me donner le plus léger démenti.

René **Maran**, *Batouala*, Paris, Albin Michel, Edition de 1972.

Suburres = nom d'un quartier populaire et mal famé de l'ancienne Rome, connu en particulier pour sa misère. L'auteur en fait ici un nom commun.

QUESTIONS

1. Quel type de texte avons-nous ? Justifie ta réponse. **(2 points)**
 2. A qui s'adresse René Maran ? Justifie ta réponse par un passage du texte. **(2 points)**
 3. A quoi l'auteur invite-il ses « frères en esprit » à travers cette exhortation « Que votre voix s'élève ! » **(2 points)**
 4. Donne :
 - a. Deux synonymes de « mainteneurs ».
 - b. Un homonyme de « voix ». **(3 points)**
 5. Mets en relief, en utilisant un procédé de votre choix, l'élément souligné dans la phrase suivante : « Mais alors, je parlerai en mon nom et non pas au nom d'un autre ». **(1 point)**
 6. Fais l'analyse logique de cette phrase : « Ce seront mes idées que j'exposerai ». **(4 points)**
 7. « Cela n'est que trop vrai ».
- Réécris cette phrase en conjuguant le verbe au passé composé puis au plus-que-parfait de l'indicatif. **(2 points)**
8. Quel rôle de l'écrivain René Maran met-il en évidence dans ce texte ? Justifie ta réponse dans un paragraphe d'environ dix lignes. **(4 points)**

PROPOSITION DE CORRIGE

1. Il s'agit d'un texte argumentatif.

Justification : utilisation du présent de vérité générale ; de l'énonciation ; le « je » de l'auteur ; le « vous » de l'interlocuteur ; de connecteurs logiques.

2. René Maran s'adresse aux écrivains français.

Justification : « écrivains de France », « que votre s'élève » ...

3. Dans l'expression « Que votre voix s'élève ! », l'auteur reproche à ses frères leur mutisme, leur complicité, leur hypocrisie, leur lâcheté...

4. Donne :

c. Deux synonymes de « mainteneurs » : souteneurs, défenseurs, partisans...

d. Un homonyme de « voix » : voie

5. Mis en relief :

- Mais alors, **c'est moi qui** parlerai en mon nom et non pas au nom d'un autre.
- Mais alors, **moi, je** parlerai en mon nom et non pas au nom d'un autre.

6. Analyse logique de cette phrase : « Ce seront mes idées que j'exposerai ».

- Ce seront mes idées : proposition principale
- que j'exposerai : proposition subordonnée relative, introduite par le pronom relatif que, complément de l'antécédent « mes idées »

7. « Cela n'est que trop vrai ».

- au passé composé : Cela n'a été que trop vrai.
- au plus-que-parfait de l'indicatif : Cela n'avait été que trop vrai.

8. Réponse attendue : il évoque le rôle de l'écrivain engagé.

Justification : « Que votre voix s'élève ! Il faut que vous aidiez ceux qui disent les choses telles qu'elles sont, non pas telles qu'on voudrait qu'elles fussent. »